

## Synthèse conférence : « L'Union européenne offre-t-elle un cadre favorable aux entreprises »



**Labellisation donnée par le Secrétariat Général des consultations citoyennes sur l'Europe auprès du  
Ministre des Affaires Européennes.**

Opération organisée conjointement par les Comités des Conseillers du Commerce Extérieur de l'Union européenne, de Bretagne, de Normandie et Pays-de-la-Loire à Rennes le 22 juin 2018.

=====

### Intervenants

Instances européennes :

- **Gwenole Cozigou**, Directeur DG Grow, Commission européenne
- **Elodie de Récy** responsable du bureau de la BEI à Paris,
- **Edouard Bourcieu**, Chef adjoint du Bureau de Paris de la Commission

Instances françaises

- **Pierre Chabrol**, DG Trésor - Multicom
- **Christian Fatras**, Conseiller économique près l'Ambassade de France au Royaume-Uni

Entreprises présentes à Bruxelles :

- **Marie France Van der Valk**, Renault Nissan Bruxelles - CCE
- **Olivier Prost**, Cabinet Gide Bruxelles - CCE

Entreprises régionales

- **Jean Charles Duquesne**, DG Société Normandise - CCE
- **Séverine Du Jonchay**, Co-dirigeante Domaine des Ormes
- **Hugues Maignan**, Direction financière Groupe Roullier
- **Jean Luc Dréano**, Président Armor Inox Holding France – CCE

En partenariat avec :



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



## Thématiques abordées

### Que se passe-t-il à Bruxelles ?

- Clarté des institutions : L'influence croissante du Parlement européen et le jeu à trois avec Commission et Conseil.
- Efficacité recherchée : Une Europe à plusieurs vitesses ? Une Europe qui s'occupe de tout ?
- Avancées européennes tangibles pour les entreprises : l'UE est-elle « business-friendly » ?
- Peut-on obtenir des résultats pour son entreprise à Bruxelles ? Comment ? Auprès de quels départements de la commission ?
- Le Brexit: menace ou opportunité pour les entreprises européennes de l'ouest ?

### Que finance Bruxelles ?

- Les grands thèmes de financements européens actuels ?
- Les perspectives pour les 5 prochaines années ?
- Pour quels projets ?
- Quels fonds pour l'innovation et la recherche ?
- Comment bénéficier de ces fonds : un parcours du combattant ?

### L'Europe nous protège-t-elle ?

- L'Europe est-elle suffisamment armée pour mettre en œuvre les accords qu'elle négocie ?
- Ou en est l'OMC pour servir une mondialisation équilibrée ?
- Opposer libéralisme au protectionnisme : un faux débat ?
- Que propose l'Europe pour protéger ses entreprises face aux distorsions de concurrence en Europe ou dans les pays tiers ?

### Conclusion : Jean Arthuis, député européen : où en est et où va l'Europe ?

=====

### Participants : environ 130 personnes provenant de :

- L'entreprise
- Des institutions régionales
- Des institutions financières
- Des universités.

=====

La présente synthèse est constituée :

- des principaux verbatim, en provenance de la salle et des différents intervenants
- des résultats du questionnaire remis à l'entrée en séance aux participants.

=====

**Michel Dorin**

**Pour le Comité Bretagne des Conseillers du Commerce Extérieur**

**T : 06 09 72 87 37**



## A - Verbatim

### L'Europe ça marche

#### Vu de la Commission

##### G.Cozigou - DG Grow - Commission

L'Europe est très attachée au multilatéralisme. Elle travaille en amont sur l'industrie du futur, également a sur les distorsions de concurrence en provenance de pays tiers.

L'Union européenne a permis de mettre le doigt sur la sécurisation de l'approvisionnement des entreprises pour certaines matières premières stratégiques à moyen terme, ce que chacun des pays avait omis de réaliser.

La Commission parle à toutes les entreprises, qui peuvent être reçues à Bruxelles. Mais l'intérêt pour les PME est de se retrouver au sein d'une fédération, elle-même présente à Bruxelles.

Il faut se rappeler que si Bruxelles décide d'une réglementation, c'est surtout pour éviter que toute entreprise se trouve face à 27 positions différentes

#### Vu des entreprises / cabinets présents à Bxl

MF vd Valt - Renault Nissan Bxl : Bruxelles n'est pas la seule institution : la Commission (qui est neutre) propose des textes qui vont être in fine acceptés ou modifiés par le Conseil européen et le Parlement. Il ne faut jamais dire : « c'est la faute à Bruxelles », alors que la constitution du Conseil et du Parlement est faite de représentants nationaux.

Il est de notoriété que les Français ne font pas du bon lobbying à Bruxelles, et se trompent parfois d'interlocuteurs en allant les chercher plus haut qu'ils ne sont. On y discute avec des techniciens, et il faut bien expliquer ce que l'on veut à ses interlocuteurs, en apportant tous les éléments factuels nécessaires.

O.Prost – Gide Bxl : il faut « débruxelliser » l'image de l'Europe : on insiste toujours sur les échecs et jamais sur les réussites. Il y a un grand manque d'information dans les états membres.

#### Vu de Grande-Bretagne :

##### C.Fatras – Ambassade de France Londres

La question du Brexit va montrer l'intérêt de l'Union européenne. En ce sens le Brexit est peut-être une chance pour les autres pays. Tout l'avantage de l'Union européenne est qu'il n'y a ni barrières tarifaires ni barrières non tarifaires. Même si tout n'est pas simple, les choses sont grandement facilitées pour les exportateurs de notre pays.

Pour démontrer l'intérêt de l'Union européenne, on devrait faire une journée sans Union européenne : la désorganisation serait totale !

Entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne, deux minutes passées pour chaque camion entraîneraient une queue de 25 km... alors qu'aujourd'hui tout est fluide : les camions montent dans les navettes et livrent leurs marchandises sans s'arrêter, tant côté britannique qu'europpéen.

### **Vu des entreprises régionales :**

JC Duquesne - Normandise : l'Europe c'est super simple, notre fédération européenne porte une seule voix, ce qui facilite le travail de tous. Et ceci nous permet de répondre à des appels d'offre européens, et non pas pays par pays.

S.du Jonchay - D.des Ormes : le temps de l'Europe n'est pas celui de l'entreprise, et ceci est gênant, notamment lorsque l'on dépose des dossiers d'investissement qui mériteraient une réponse plus rapide.

### **Questions réponses avec la salle :**

Salle : Comment se fait-il que la Commission ne se rende pas compte du déficit de communication dont souffre l'Union européenne dans chacun des pays. On ne sait pas ce qu'elle fait et on ne sait pas ce qu'elle finance.

G.Cozigou - DG Grow - Commission : nous souffrons d'une position très caricaturale, due aux messages passés par les ministres revenant de Bruxelles : soit ils ont « réussi » à ce que la décision bruxelloise aille dans le sens qu'ils souhaitent, soit c'est Bruxelles qui a pris une décision non satisfaisante.

### **L'Europe ça finance :**

E.de Récy - BEI : la Banque Européenne d'Investissement a défini des priorités fixées avec ses actionnaires qui sont les états membres : aujourd'hui l'innovation, la lutte contre le changement climatique, les infrastructures stratégiques et les PME. Ce dernier volet est le moins connu, parce que la BEI travaille avec des partenaires financiers pour partager le risque, faciliter la réalisation du dossier et mieux prêter aux entreprises. Il est pourtant important : il représente un tiers des 80 milliards d'euros financés par la banque.

Les dossiers qui nous sont envoyés doivent être structurés : des conseils existent pour en faciliter la réalisation. Leur délai d'instruction est d'environ six mois.

H. Maignan - Roullier : pour ce qui concerne le groupe Roullier, nous avons vu que les équipes de la BEI sont vraiment là pour aider les entreprises, et que finalement monter un dossier n'est pas très compliqué, à la condition qu'en interne, on les ait vraiment préparés entre financiers et techniciens.

E.de Récy - BEI : Il est clair que nous sommes assez méconnus, puisque dans un grand nombre de cas, les clients s'adressent à leurs partenaires financiers et non directement à nous.

G.Cozigou - DG Grow - Commission : la Commission ne pratique plus de subventions aujourd'hui on parle de prêt à taux zéro, de participation en capital...

### **L'Europe ça protège**

E.Bourcieu - Commission : l'Europe un œil très attentif sur la défense commerciale de nos entreprises et certains investissements pouvant provenir de l'étranger.

Face à des pratiques déloyales (Chine), il y a une vraie inflexion dans la politique de défense européenne. 145 mesures ont été prises représentant 350 000 emplois concernés directement. Deux tiers de ces mesures touchent la Chine, ce qui a eu comme conséquence directe une baisse de 70 % de l'importation des produits considérés, et même de 99 % pour l'acier. Ces mesures sont donc suivies d'effet.

Il faut se rappeler que l'Europe respecte toujours les règles de l'OMC pour éviter des mesures de rétorsion.

P.Chabrol - DG Trésor : le rôle de l'État français est de veiller à ce que les entreprises soient bien informées, puisque les instruments et les négociations se font au niveau européen.

JL Dréano - Armor Inox : la force de l'Europe c'est d'assurer la réciprocité avec ses partenaires commerciaux. Il faut se rappeler que l'Europe est maintenant notre marché domestique. Et elle peut nous permettre d'avancer dans des zones qui sont difficiles pour une PME (Mexique, Brésil, Chine).

O.Prost - Gide Bxl : j'ai connu une période où il était difficile de déposer des plaintes pour pratiques anticoncurrentielles ou de dumping parce que l'on raisonnait de façon manichéenne : où on est libéral ou on est protectionniste. En fait, et c'est ce qui est accepté aujourd'hui, on peut être libéral mais en demandant le respect des règles du marché.

Il faut se rappeler que si l'Union européenne signe un accord, celui-ci est transmis aux Etats qui doivent donner leur accord et mettre en œuvre son application, avec dans un certain nombre de cas certaines difficultés, comme par exemple aujourd'hui avec l'Allemagne. Et des pays tiers vont essayer de diviser les états face à une problématique d'importation comme ce fut le cas pour la question des panneaux solaires.

L'OMC ne fonctionnant pas très bien actuellement, l'Union européenne s'est tournée vers les négociations bilatérales. Dans ce domaine le déficit d'information est important, ce qui entraîne un manque de confiance de la part des entreprises et des citoyens. Pour ce qui concerne les grands accords, on a mis l'accent sur les accords de libre-échange et non sur les accords de régulation.

Les 5 ou 10 prochaines années vont être maintenant consacrées à la mise en œuvre des accords qui ont été négociés.

**Conclusion des échanges** : Il est clair que se manifeste un désir d'Europe et les entreprises comprennent la nécessité d'avoir un cadre réglementaire européen ; celui-ci ne doit pas être considéré comme une contrainte car il est une simple recherche d'un compromis entre 27 positions. Et si l'on veut que ce compromis soit le plus opérationnel possible il faut être acteur soi-même (ou via les instances sectorielles) en étant au plus près de la prise de décision.

Aujourd'hui on oublie ce qu'a permis l'Europe, il faudrait s'imaginer ce qui se passerait si elle disparaissait !

=====

### **Exposé de Jean Arthuis (extraits) : où en est et où va l'Europe ?**

- ☞ L'Europe reste une addition d'égoïsmes nationaux. Nos chefs d'État font vivre une apparence d'Europe qui n'a pas d'autorité. Cette hypocrisie doit cesser.
- ☞ En matière budgétaire, le budget européen ne représente que 1,08 % du revenu brut européen dont les deux tiers reviennent aux Etats. Que reste-t-il donc pour le supranational ? Or aujourd'hui, les états européens n'ont plus la main au plan mondial.
- ☞ La solution doit passer par une augmentation du budget de l'Union européenne, se traduire par une diminution corrélative du budget des pays, ce qui ne coûtera rien, mais démontrera la vraie valeur ajoutée que peut apporter l'Europe à chacun de ses membres.

- ☞ Pour cela, il faudra un vrai ministère des finances européens : il évitera ainsi que l'on se pose des questions sur la pérennité de l'Europe et il facilitera la venue de nouveaux investisseurs.
- ☞ Bien évidemment le social devrait intégrer le champ de travail de l'Europe, sinon on continuera d'assister à des concurrences stériles en matière de rémunération qui conduisent au dumping social.
- ☞ Et face aux pays tiers, l'Europe devra être vigilante quant à la réciprocité des mesures incluses dans les traités de libre-échange.
- ☞ Mais ce qui est rassurant aujourd'hui c'est que nous avons d'immenses marges de progrès devant nous.

## B- Dépouillement du questionnaire aux participants

### Résultats donnés par le dépouillement du questionnaire

Un questionnaire simple a été remis à chaque participant à son entrée, à charge pour lui de le remplir et de le remettre à la sortie. Sur les 120 personnes, nous avons recueilli 50 questionnaires, qui ont ensuite été dépouillés. Le questionnaire est donné en annexe

Les répondants sont aux deux tiers en activité, et un tiers retraités.

25 questions ont été posées à l'assistance sous quatre rubriques :

- l'Europe ça marche
- l'Europe sa finance
- l'Europe ça protège
- l'Europe est soutenue

Après dépouillement, quatre axes à retenir :

#### 1. Piètre qualité de la communication de l'UE et mauvaise image perçue en région due notamment à l'absence de relais au niveau gouvernemental et local de nos élus.

La communication et l'image donnée par l'Union européenne sont considérées de piètre qualité :

- les citoyens connaissent mal son fonctionnement (88 %),
- les entreprises ont des difficultés à bien connaître les fonds qui leur sont destinés (79 %),
- et l'Europe apparaît une grande machine technocratique (67 %).

A ceci plusieurs raisons, tant européennes que françaises :

- les gouvernements nationaux ne font rien pour la défendre (71 %),
- de même que les députés/sénateurs nationaux qui n'en font nullement la promotion (81 %),
- ceci amplifié par une insuffisante présence des représentants de l'Union européenne en région (82 %).

Pourtant, 70 % considèrent que l'Union européenne a un impact perceptible dans les réalisations en région.

#### 2. Une position internationale à renforcer

Des observations très positives ressortent :

- Les traités économiques signés par l'Union européenne sont profitables aux entreprises européennes (83 %),
- il est nécessaire que des barrières non douanières soient maintenues pour les protéger (86 %),
- et l'UE a pour mission de développer plus avant le multilatéralisme (93 %).

Par contre,

- sa capacité à se faire entendre des autres grandes puissances apparaît faible pour 55 %,
- et elle pourrait mieux protéger ses entreprises face à la concurrence internationale (58 %)

#### 3. Un fonctionnement du marché interne satisfaisant, avec quelques points d'amélioration

Côté négatif :

- d'abord les distorsions de concurrence entre les différents pays de l'Union européenne (96 %),

- ensuite, la difficile accessibilité de ses financements pour les entreprises (79 %).

Mais les avantages nés du fonctionnement de l'Union européenne sont plébiscités :

- aussi bien concernant le développement industriel de nos régions (92 %),
- que les infrastructures régionales de l'ouest de la France (92 %),
- le rééquilibrage au profit de régions défavorisées (93 %),
- et la facilitation de la recherche et de l'innovation (96 %).

Quant aux réglementations européennes, elles sont diversement appréciées : 54 % considèrent qu'elles sont un frein.

#### **4. Le désir d'une Union européenne plus forte, plus rapide et plus puissante**

- 64 % considèrent que le budget de l'Union européenne doit être augmenté,
- 67 % pensent qu'il est nécessaire de passer par une Europe à plusieurs vitesses,
- 74 % veulent des pouvoirs accrus au Parlement européen,
- et enfin, 96 % sont demandeurs de plus d'Europe.

Tout spécialement pour avancer dans deux domaines mis en avant :

- d'abord la politique sociale et fiscale
- et la politique économique

et dans une moindre mesure, mais à un niveau assez élevé. :

- la politique de défense

La politique étrangère et la politique de sécurité ne recueillant que très peu d'avis.

=====



Événement  
labellisé

# QUELLE EST VOTRE EUROPE !



COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU  
COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE  
Bretagne Union Européenne  
Normandie Pays de la Loire

Consultations citoyennes  
sur l'Europe

## QUESTIONNAIRE AUPRES DES PARTICIPANTS CONFERENCE 22 JUIN 2018 - CCI RENNES

**Q1 Vous êtes :** (*soulignez la réponse correspondante*)

- 1- Etudiant
- 2- En activité
- 3- En retraite

**Q2 Pour les actifs actuels ou anciens :** vous travaillez actuellement ou avez travaillé (*soulignez la réponse correspondante*)

- 1- Dans une entreprise
- 2- Dans une banque ou un organisme financier
- 3- Dans un organisme public ou para-public régional
- 4- Dans un organisme public ou para-public national
- 5- Autres

**Q3 Quel âge avez-vous ?** (*soulignez la réponse correspondante*)

- 1- Moins de 25 ans
- 2- Entre 25 et 45 ans
- 3- Entre 45 et 65 ans
- 4- 65 ans et plus

**Q4 à 7** Merci de nous faire part de votre degré d'accord avec les propositions suivantes qui concernent la perception que vous avez de l'Union Européenne dans chaque domaine abordé. Pouvez-vous nous dire, pour chacune d'entre elles, si vous êtes : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord. (*Cocher par une croix (X) la case correspondante pour chaque proposition*)

L'Europe ça marche ?		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	L'Union européenne facilite le développement économique des entreprises ?					
2	Le fonctionnement actuel de l'Union européenne est connu des citoyens					
3	L'impact de l'Union européenne est perceptible dans votre région					
4	L'image d'une Europe technocratique correspond à la réalité					
5	Les pouvoirs du Parlement européen doivent être accrus.					
6	Le futur de l'Union européenne passe par une Europe à plusieurs vitesses.					
7	Le budget de l'Union européenne doit être augmenté					

## L'Europe ça finance ?

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	L'Union européenne facilite la recherche et l'innovation.					
2	Les financements de l'union européenne sont connus des entreprises					
3	Les financements de l'Union européenne sont facilement accessibles pour les entreprises					
4	Les fonds FEDER sont bien connus et utilisés par les PME					
5	Via ses financements, l'Union européenne est un facilitateur du développement industriel de nos régions					
6	L'Union européenne contribue au développement des infrastructures régionales de l'ouest de la France					
7	L'Union européenne permet un rééquilibrage au profit des régions défavorisées					

## L'Europe ça protège ?

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	L'Europe protège bien ses entreprises face à la concurrence internationale					
2	Les barrières non douanières sont indispensables pour protéger les entreprises européennes					
3	Des distorsions de concurrence existent toujours entre les différents pays de l'Union européenne.					
4	Les réglementations européennes sont un frein au développement des entreprises					
5	L'Union européenne doit développer plus avant le multilatéralisme					
6	Les traités économiques qu'elle signe sont profitables à l'économie et aux entreprises européennes					
7	L'Union européenne parvient à se faire entendre face aux grandes puissances comme USA, Chine, Russie					

## L'Europe est soutenue

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	Les représentants de l'UE sont suffisamment présents en région					
2	L'UE est correctement défendue par les gouvernements nationaux.					
3	Les députés/sénateurs nationaux sont des bons promoteurs de l'Union Européenne					
4	Comme citoyen, êtes-vous demandeur de plus d'Europe ?					

**Q8** Pour être crédible et entendue, de quelle politique commune conduite au niveau supra national l'Europe doit elle se doter en premier ? (deux réponses possibles : soulignez les 2 réponses correspondantes)

- 1- Politique économique,
- 2- Politique sociale et fiscale
- 3- Politique étrangère
- 4- Politique de défense
- 5- Politique de sécurité
- 6- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_
- 7- Aucun

**Merci de vos réponses, le dépouillement sera transmis au Secrétariat général des Consultations Citoyennes sur l'Europe auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**